

La Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix

Une invitation à l'excellence

Charles Roberge

Volume 17, Number 1, Spring 1998

Le tourisme dans un *Pays à part* : Charlevoix

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1072376ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1072376ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roberge, C. (1998). La Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix : une invitation à l'excellence. *Téoros*, 17(1), 45–47. <https://doi.org/10.7202/1072376ar>



LA RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE DE CHARLEVOIX

UNE INVITATION À L'EXCELLENCE

Charles Roberge, président
Réserve de la biosphère de Charlevoix

Le concept de Réserve de la biosphère a été établi en 1974 par un groupe de travail du Programme sur l'homme et la biosphère ou Programme MAB (Man and Biosphere) de l'UNESCO. En 1976, on lançait le réseau des Réserves de la biosphère qui compte aujourd'hui 330 Réserves réparties dans une centaine de pays.

L'obtention du statut de Réserve de la biosphère par la région de Charlevoix en 1988, est l'aboutissement de trois années de consultations et de sensibilisation des Charlevoisiens, des décideurs locaux et régionaux et des gouvernements à ce nouveau concept d'aménagement rationnel du territoire et de gestion intégrée des ressources.

Au Canada, on compte six Réserves de la biosphère. Outre Charlevoix (5,600 km²), on trouve celle du Mont Saint-Hilaire (55 km²) au Québec, de Long Point (262 km²) et de l'Escarpement du Niagara (200 km²), en Ontario, de Riding Mountain (3,000 km²) au Manitoba et de Waterton (528 km²) en Alberta.

DES SITES VOUÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Représentatives des grands écosystèmes de la planète, les Réserves de la biosphère visent à concilier conservation et développement. Chaque Réserve doit inclure:

- une ou plusieurs aires centrales protégées qui permettent la protection de la diversité biologique et une surveillance continue des sites peu perturbés qu'elles englobent;
- une zone tampon où on vise à encourager un développement économique et humain durable tout en s'assurant de la protection des paysages, des habitats et des espèces;
- Une zone de transition qui bénéficiera éventuellement des actions mises en oeuvre dans la Réserve.

Les Réserves de la biosphère, contrairement aux parcs nationaux et aux autres

aires protégées, constituent des systèmes ouverts qui participent à la résolution des problèmes d'aménagement tout en associant la population locale à la recherche de solutions concrètes et adaptées aux besoins régionaux. Elles sont destinées à remplir des fonctions complémentaires:

- conservation d'éléments représentatifs d'écosystèmes naturels dans chacune des provinces biogéographiques du monde;
- recherche et monitoring de l'impact des activités de l'homme sur le milieu;
- éducation du public et formation des utilisateurs des ressources du territoire;
- coopération et échange d'expériences aux niveaux local, national et international.

Ces fonctions sont reliées entre elles, ce qui crée la dynamique d'une réserve, mais occupent également chacune un champ

d'intervention particulier que nous ne pouvons pas décrire ici. Nous nous contenterons de présenter certains aspects du concept de Réserve de la biosphère en rapport avec la problématique du tourisme.

UNE DIVERSITÉ BIOLOGIQUE EXCEPTIONNELLE

Si la région de Charlevoix correspond à l'écosystème de la forêt boréale mixte, la diversité biologique présente sur le territoire couvert par la Réserve y ajoute un caractère d'unicité et mérite d'être soulignée.

D'une part, la composante humaine occupe une place importante dans cette région qui regroupe une population francophone de quelque 30 000 habitants répartis dans une vingtaine de villages et de petites villes ayant vécu en autarcie jusqu'au début du XX^{ème} siècle. D'autre part, le périmètre de la Réserve de Charlevoix respecte les limites naturelles des bassins hydrographiques de cours d'eau importants de la région et se distingue par le fait qu'elle englobe une portion maritime (le fleuve Saint-Laurent) et une population insulaire (sur l'île aux Coudres). Il est à noter que les bassins hydrographiques sont à la base même de l'aménagement intégré des ressources préconisé par l'UNESCO.

Située à près de 100 km à l'est de la ville de Québec, la Réserve de la biosphère de Charlevoix couvre une superficie totale de près de 560 000 hectares ou 5 600 km², ce qui comprend trois (3) aires centrales (650 km²) ainsi qu'une zone tampon (4 950 km²). Une zone de transition (ou



de coopération) ceinture la Réserve sur une distance variant de 10 à 30 kilomètres, rejoignant le parc marin Saguenay-St-Laurent au nord-est et la réserve faunique de Cap-Tourmente au sud-ouest, dans les basses terres du Saint-Laurent.

Phénomène bien particulier à Charlevoix, toutes les zones végétales du Québec sont représentées dans la région. La gradation se fait suivant l'altitude plutôt que la latitude. Les microreliefs, les microclimats et les types de sols déterminent la répartition des peuplements forestiers sur tout le territoire. La diversité de la faune charlevoisienne résulte directement de la pluralité des habitats que l'on retrouve dans la région.

Certains écosystèmes particuliers accueillent des espèces rares à cette latitude: caribou, béluga et grands mammifères marins, saumon de l'Atlantique, etc. On peut donc dire que, sur le plan de la biodiversité, Charlevoix constitue une région unique au Québec.

Enfin, les paysages spectaculaires de Charlevoix prennent leur source dans la chaîne des Laurentides qui constituent les plus anciennes montagnes de la terre (près d'un milliard d'années) et sont le fruit d'un accident géologique: la chute d'un astéroïde de 2 km de diamètre a laissé une

cicatrice ou astroblème de 56 km de diamètre dans laquelle est localisé le territoire de la Réserve.

UN RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES

Le parc des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie est l'un des plus beaux sites naturels du Québec: formé il y a plus de 800 millions d'années, ce réseau de profondes vallées glaciaires est doté de nombreux phénomènes géomorphologiques et englobe les plus hautes parois rocheuses à l'est du Canada (800 mètres de hauteur). Ce site exceptionnel inclut des contrastes de végétation uniques (de l'érablière laurentienne à la toundra alpine).

Le parc des Grands-Jardins fait découvrir un paysage de taïga à seulement 120 kilomètres de Québec. À cette végétation particulière s'ajoute un autre phénomène inusité, la présence d'une espèce faunique subarctique dont l'habitat est protégé. La réintroduction du caribou, faite il y a une trentaine d'années en présence de prédateurs, constitue une réussite unique en Amérique du Nord, malgré les difficultés actuelles du troupeau qui manque de mesures énergiques de protection à son égard.

Enfin, le Centre écologique de Port-au-Saumon, situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, met l'accent sur la vie marine et fait la promotion de l'éducation environnementale depuis plus d'une trentaine d'années.

L'effort de conservation dans les Réserves de la biosphère est la base sur laquelle pourront s'établir et s'épanouir les autres fonctions. Les trois aires centrales de la Réserve de Charlevoix, à cause de leur écosystème très spécifique, ont exigé des modes de gestion différents.

DES INITIATIVES ORIGINALES DE DÉVELOPPEMENT

La relation entre des aires protégées et des communautés locales est l'une des plus sensibles dans le domaine de la conservation. Le défi que l'on s'est donné, dans Charlevoix, est d'inciter la population qui possède un savoir important sur la façon de gérer les ressources naturelles, à concilier le nécessaire développement avec la souhaitable préservation.

Dans ce cadre général, nous pouvons identifier divers rôles que peut jouer la Réserve de la biosphère: créer un sentiment d'appartenance, élaborer une vision commune,

permettre l'éclosion d'interventions originales et adaptées aux situations.

Un des apports intéressants et novateurs qui se dégage des quelques années d'existence de la Réserve de la biosphère de Charlevoix concerne le développement régional. En effet, en constituant et en animant une Réserve de la biosphère en territoire habité, les gens de Charlevoix ont affirmé l'importance que l'on doit accorder à un développement local harmonieux. Ainsi, nous avons assisté, au cours des dernières années, à un foisonnement d'actions dans Charlevoix.

Dans le domaine agricole, un regroupement d'entreprises participant aux activités de la Table agro-touristique de Charlevoix décidait, en 1995, de créer la «Route des saveurs». Par ce projet qui permet de valoriser et de promouvoir divers produits régionaux on souhaite, à moyen terme, en arriver à la reconnaissance de produits d'appellation d'origine contrôlée. Cette initiative qui surgit comme une alternative à l'agriculture traditionnelle, permet la création d'entreprises «écologiques» reliées en réseau, qui mettent en marché des produits à valeur ajoutée : les produits de la biosphère.

Sur le plan patrimonial et artisanal, on assiste dans Charlevoix à la naissance d'économusées, concept qui permet la production d'objets en marge d'une exposition reliée au patrimoine. Parmi les quatre économusées que compte le territoire de Charlevoix, celui des moulins à vent de l'île aux Coudres, unique au Québec, permet la production de farine, à partir de grains cultivés dans la région.

UNE COMMUNAUTÉ IMPLIQUÉE

Dans Charlevoix, on peut croire que les gens sont maintenant bien adaptés aux ressources présentes dans leur environnement. Cette communauté locale a des intérêts vitaux dans le maintien d'aires protégées vigoureuses et stables sur son territoire; aussi, assume-t-elle certaines responsabilités de conservation et de développement.

Au niveau des sites naturels de Charlevoix, on a assisté, parallèlement à l'obtention du statut de Réserve de la biosphère, à la création de corporations locales vouées

à leur protection et leur mise en valeur. C'est ainsi que dans le cas de deux des aires centrales de la Réserve, l'émergence de ces organismes régionaux a permis notamment l'augmentation notable de la clientèle, l'aménagement de nombreuses infrastructures reliées à l'écotourisme, la mise en place d'activités d'interprétation de la nature (par exemple l'activité hivernale d'observation du caribou dans le parc des Grands-Jardins) et la création de nombreux emplois dans l'arrière-pays de Charlevoix.

Le site exceptionnel des Hautes-Gorges, en l'absence de statut officiel reconnu par l'État, doit la protection de son intégrité, au cours des dernières années, à l'implication de citoyens qui ont persisté à croire que ses attributs devaient être reconnus comme ceux d'un parc d'envergure provinciale. Après vingt ans d'efforts soutenus de la part des gens de Charlevoix, le gouvernement du Québec a enfin annoncé la création du parc des Hautes-Gorges en 1999.

DES PROJETS QUI PRENNENT DE L'AMPLEUR

La municipalité régionale de comté de Charlevoix a inscrit la protection des paysages naturels et culturels ainsi que des lieux patrimoniaux dans son schéma d'aménagement du territoire. Ainsi, un des éléments de la philosophie du programme MAB est appliqué dans la réalité des citoyens. Si certaines politiques à long terme concernent de vastes espaces, d'autres actions, plus ponctuelles, incitent les gens à poser des gestes concrets pour l'amélioration de la qualité de vie de leur environnement : par exemple, les projets initiés dans le cadre du programme «Rues principales» à Baie-Saint-Paul, petite ville de 3 000 habitants implantée au coeur de la Réserve.

Peu à peu, au fil des ans, on est passé de cours sur la rénovation de maisons traditionnelles à la restauration de la rivière du Gouffre (cours d'eau traversant la ville et que remonte le saumon de l'Atlantique) jusqu'à la prise en charge, par un groupe local, de la gestion d'un site naturel situé en milieu humide et localisé en bordure de la ville, le long du fleuve Saint-Laurent. On a assisté aussi à la création de quelques entreprises vouées à l'écotourisme.

Dans Charlevoix, la montagne et la mer, les paysages et la population donnent ce caractère particulier qu'il faut sauvegarder: on y a assisté à une prise en charge, par des corporations locales, de projets qui sont devenus au fil des ans, non seulement des réussites sur le plan de la réalisation, mais qui ont également favorisé la transformation des mentalités et l'émergence d'une vision commune.

À l'aube de l'an 2000, la Réserve de la biosphère, n'est plus seulement un site naturel protégé mais un nouveau modèle de parc vivant, amélioré qui est l'expression tangible d'un projet de société, rassembleur et dynamique. Dans Charlevoix, on croit que ce projet collectif doit s'articuler autour d'une nouvelle conception du développement durable qui allie des idées de planification, de protection du milieu et de participation de la population.

Une Réserve de la biosphère, c'est également un espace sacré, un lieu qui amènera plus vite le temps de la rencontre de l'homme avec la nature. Original dans son approche, souple dans son exécution, décentralisé dans sa mise en oeuvre, le concept de Réserve de la biosphère a trouvé dans Charlevoix un lieu pour s'épanouir. Il s'agit là de la contribution de notre région à la survie de la planète. Pour tous, c'est une invitation à l'excellence.



BIBLIOGRAPHIE

- Batisse, Michel (1986). «Les Réserves de la biosphère: élaboration et mise au point du concept». *Nature et Ressources*, vol. 22, no 3, p.2-11.
- Di Castri, Francesco, M. Hadley et J. Dalamian (1981). «MAB: The Man and the Biosphere Program as an evolving system». *Ambio*, vol. 10, no 2-3, p. 79-91.
- MAB-Canada (1987). *Plan d'action nationale pour les réserves de la biosphère au Canada*, Ottawa, 25 p.
- UNESCO (1996). *Réserve de biosphère. La stratégie de Séville et le cadre statutaire du réseau mondial*, Paris, 20 p.